

RAPPORT N° 61/2023/CACL

DE LA SEANCE PLENIERE DU VENDREDI 28 AVRIL 2023 A 09H00 AU SIEGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

APPROBATION DU PLAN DE FINACEMENT RELATIF A L'OPERATION « RENFORCEMENT MONTSINERY BOURG » COMMUNE DE MONTSINERY-TONNEGRANDE

Mesdames, Messieurs les Conseillers, Chers Collègues.

Aujourd'hui, le bourg de Montsinéry est desservi en eau potable par une canalisation d'adduction en PVC DN110 depuis le carrefour RD5/RD14 et un réservoir de 250 m3. Ces aménagements ne seront plus suffisants pour alimenter le secteur une fois la ZAC pleinement développée

Ainsi la CACL ayant la compétence AEP (eau potable) a décidé de porter une opération de renforcement du stockage d'eau potable sur la commune de Montsinéry.

L'objectif de ce projet est la construction d'un nouveau réservoir en remplacement du réservoir existant, situé au bourg.

La réalisation de ce réservoir de 800 mètres cube permet l'alimentation du bourg de Montsinery, l'OIN 12 et l'Amazon Active Valley.

Le présent rapport a pour objet la validation du plan de financement de l'ensemble de l'opération.

Plan de financement du projet au titre de la délibération n° 61/2023/CACL du 28/04/2023 :

Le coût estimatif de l'opération s'élevait à 6 000 000,00€, réparti selon le plan de financement suivant

Financeur	Montant (€)	Pourcentage (%)
FEDER	3 257 400	54.29
ETAT OFB/PITE	942 600	15.71
CACL	1 800 000	30
Total	6 000 000	100

Ceci exposé, j'ai l'honneur, Mesdames et Messieurs les Conseillers, Chers Collègues de vous demander de bien vouloir :

PRENDRE ACTE du **Rapport N° 61/2023/CACL** portant sur l'approbation Du plan de financement relatif à l'opération « Renforcement Montsinéry Bourg » commune de Montsinéry-Tonnegrande

APPROUVER le principe de l'opération « Renforcement Montsinéry Bourg » commune de Montsinéry-Tonnegrande

APPROUVER le coût global de l'opération de 6 000 000,00€ et son nouveau plan de financement :

Financeur	Montant (€)	Pourcentage (%)
FEDER	3 257 400	54.29
ETAT OFB/PITE	942 600	15.71
CACL	1 800 000	30
Total	6 000 000	100

M'AUTORISER à engager les opérations relatives au dit programme, dans le respect du Code de la Commande Publique, et à en attribuer l'exécution, conformément à la réglementation s'y rapportant.

M'AUTORISER à solliciter les différents partenaires institutionnels, pour le financement de cette opération et m'autoriser à procéder aux inscriptions budgétaires correspondantes.

M'AUTORISER à signer tous les documents administratifs et comptables, à intervenir dans la conduite de cette opération, et à entreprendre toutes les démarches qui seront nécessaires au règlement de cette affaire.

Je vous invite à en délibérer.

LE PRESIDENT

Serge SMOCK